

EP/SP 2025 : les résultats

Le SNCTA et son conseil TSEEAC félicitent chaleureusement les lauréats qui ont accepté le bénéfice des concours EP et SP 2025.

Chaque année, la promotion interne par la sélection professionnelle (SP) et l'examen professionnel (EP) suit des méandres chaotiques pour parvenir, souvent aux forceps, à l'affectation des lauréats. La « campagne » 2025 ne déroge hélas pas à cette mauvaise habitude que la DSNA va devoir perdre rapidement.

Sélection professionnelle

CARRÉ	Benjamin	LFPB
LE PORT	Christophe	LFSB
BÉRARD	Florent	LFBP
LATUILLE	Élisabeth	LFBO
MERSHARDT	Benoît	LFRN
PASSON	Laurène	LFBZ
BOUCHARD	Alexandre	LFQQ
GATTY	Mickael	LFSB
DOURNEL	Charles	LFRB
BARREY	Mathieu	LFST

Examen professionnel

BELLUTEAU	Lily-Jade	LFRB
-----------	-----------	------

Un retour d'expérience exigé

Ces résultats ne doivent pas masquer les dysfonctionnements qui émaillent régulièrement la SP et l'EP, et dont l'édition 2025 n'a pas été exempte :

- ☹ l'accès au stage de préparation à l'anglais n'a pas été possible pour tous les candidats, sans que les critères appliqués ne soient connus ;
- ☹ des candidats à l'EP, ne satisfaisant pas aux critères de candidature à l'examen, ont été refusés à quelques jours de l'épreuve... alors qu'ils avaient été acceptés à la préparation à l'anglais !
- ☹ la traditionnelle (*sic*) cacophonie autour de la publication de la liste finale, en partie liée à la simultanéité du concours et du GT des effectifs (ex GS 32 heures), a atteint son paroxysme. Il s'agira de revoir l'enchaînement temporel des différentes étapes pour recueillir d'abord les vœux des lauréats puis de préparer sereinement le GT des effectifs en fonction.

Enfin, le SNCTA demande de la clarté et de l'anticipation sur les sujets d'indemnisation et de réservation des hébergements des lauréats pendant leur formation à l'ÉNAC. Les attermolements de 2024 doivent être évités pour l'entrée à l'ÉNAC en août 2025.

Le SNCTA félicite les bénéficiaires des concours EP et SP 2025 !

Des changements rapides et collectifs doivent permettre de ne pas reproduire les nombreuses erreurs constatées pendant cette campagne. Le SNCTA invite donc SDRH et l'ÉNAC à réaliser un REX des concours EP/SP 2025. Il sera force de proposition pour l'année 2026.